COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

16ème SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

.....

Bangui, le 10 septembre 2025

COMMUNIQUE FINAL

La 16ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), s'est tenue le 10 septembre 2025 à Bangui, République Centrafricaine, sous la présidence de **Son Excellence, Professeur Faustin-Archange TOUADERA,** Président de la République Centrafricaine, Chef de l'État, Président en Exercice de ladite Conférence.

Ont participé au Sommet :

- **Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Équatoriale, Chef de l'État ;
- **Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de l'État ;
- **Son Excellence Mahamat IDRISS DEBY ITNO**, Maréchal du Tchad, Président de la République, Chef de l'État :
- **Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA,** Président de la République Gabonaise, Chef de l'État ;
- **Son Excellence Lejeune MBELLA MBELLA,** Ministre des Relations Extérieures, Représentant Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Chef de l'État.

Monsieur **Baltasar ENGONGA EDJO'O**, Président de la Commission de la CEMAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Outre les membres du Conseil des Ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC) et du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), ont aussi pris part aux travaux de cette session, le Vice-Président et les Commissaires de la CEMAC, le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), le Président du Parlement Communautaire, la Première Présidente de la Cour des Comptes Communautaire, le Président de

la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), le Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), ainsi que les Premiers responsables des Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de la Communauté.

La Conférence des Chefs d'État a été précédée par la Session Extraordinaire du Comité Ministériel de l'UMAC et par la 43ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC, tenues respectivement les 8 et 9 septembre 2025 à Bangui.

La Conférence s'est ouverte par une cérémonie solennelle au Palais de la Renaissance. Après l'exécution de l'hymne de la CEMAC, elle a été ponctuée par le discours d'ouverture de Son Excellence Professeur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine et Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC.

Dans son discours d'ouverture, le Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'État, après avoir souhaité la bienvenue à ses Pairs à Bangui, a dressé le bilan de sa mandature à la tête de la Communauté et s'est félicité des avancées enregistrées depuis 2023. Il a salué le dynamisme en œuvre depuis lors au sein des Institutions et a encouragé les mesures d'assainissement initiées par la Commission de la CEMAC suite à l'audit effectué au sein de cette Institution en octobre 2023.

Il a, ensuite, exprimé la reconnaissance de la Communauté à Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO pour avoir abrité la Commission de la CEMAC et l'École Inter-États des Douanes en République de Guinée Équatoriale durant la période de délocalisation.

ABORDANT l'examen des points inscrits à son ordre du jour, la Conférence a suivi la Communication spéciale de Son Excellence

Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo, Président Dédié au Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), sur l'état d'avancement de la deuxième génération du Programme ainsi que des mesures additionnelles de relance économique adoptées lors de la Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État tenue à Yaoundé, le 16 décembre 2024. Il a invité les États membres à accélérer les réformes structurelles pour tirer pleinement profit du potentiel de croissance de la sous-région, et à approfondir l'intégration physique et commerciale de la CEMAC.

La Conférence l'a félicité pour la qualité du travail accompli, ainsi que pour les progrès enregistrés dans l'exécution dudit Programme, dont les résultats positifs contribuent au redressement progressif des économies de la CEMAC. Elle l'a invité à bien vouloir accélérer la mise en œuvre des réformes économiques prioritaires prévues dans la troisième phase du PREF-CEMAC pour opérer une réelle transformation structurelle vers l'industrialisation des économies de la CEMAC et renforcer le cadre macroéconomique de la sous-région.

Ensuite, la Conférence a suivi la communication de Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Équatoriale, Président Dédié au Programme d'Amélioration du Fonctionnement des Institutions de la CEMAC (PRAFI-CEMAC).

Dans son intervention, le Président Dédié du PRAFI-CEMAC a adressé sa gratitude à la Conférence pour sa désignation, à nouveau, en qualité de Président Dédié d'un Programme de réformes communautaires en vue d'améliorer le fonctionnement des Institutions de la CEMAC. Il a réaffirmé son engagement à veiller personnellement à la pleine réussite du mandat reçu de la Conférence des Chefs d'État, pour écrire un autre chapitre du processus d'intégration de la CEMAC.

Il a informé les Chefs d'État de l'organisation et des structures déjà mises en place pour garantir la réussite du Programme d'Amélioration du Fonctionnement des Institutions de la CEMAC (PRAFI-CEMAC). Il a tenu à relever que le processus participatif et l'approche consensuelle imprimés dans la démarche du PRAFI-CEMAC ont déjà permis de recueillir les contributions des États membres. Leurs attentes exprimées à cet effet portent essentiellement sur l'évaluation des réformes engagées depuis 2006, les questions de gouvernance, l'équité dans la mise en œuvre du principe de la rotation des États aux postes de responsabilité, le financement de l'intégration, la pertinence et l'efficacité des organismes communautaires.

Pour répondre efficacement à ces attentes profondes, le Président Dédié a prescrit l'implication résolue de tous les organes du PRAFI-CEMAC dans la réflexion en vue de proposer les mesures et outils de gouvernance susceptibles d'assurer le bon fonctionnement des Institutions et Organes de la Communauté. A cet effet, le Comité en charge du Programme se fera accompagner par un Cabinet de renommée internationale dont le processus de recrutement est en cours.

Prenant acte de cette Communication, la Conférence a salué l'engagement de Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Équatoriale, en faveur de la pleine réussite des missions du PRAFI-CEMAC, l'a félicité pour la pertinence de son approche et l'a invité à accélérer le processus entamé, notamment la réalisation d'un audit global des Institutions, Organes, Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de la Communauté, dont le rapport lui sera présenté à l'occasion de sa prochaine session.

La Conférence a, par ailleurs, suivi la Communication de Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, délivrée par le Ministre des Relations Extérieures, Son Excellence Lejeune MBELLA MBELLA et en a pris acte.

POURSUIVANT ses travaux par les activités des Institutions et Organes de la Communauté, la Conférence a suivi les rapports présentés respectivement par le Président de la Commission de la CEMAC, le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), le Président de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC).

Dans son Rapport, le Président de la Commission a présenté l'état d'exécution des mesures prises par les Instances supérieures de la Communauté, à savoir l'évolution du processus de retour à Bangui des Institutions ayant leurs Sièges en République Centrafricaine et les décisions consécutives à l'Audit externe mené en octobre 2023 au sein de la Commission. Il a, par ailleurs, fait état des avancées du Plan de Transformation de la Commission.

La Conférence a félicité le Président de la Commission pour la qualité du rapport présenté et en a pris acte. Elle l'a encouragé à poursuivre les actions en cours.

Au titre de l'Institut d'émission, le Gouverneur de la BEAC a présenté la situation économique, monétaire et financière de la CEMAC, les activités réalisées, l'état d'exécution des recommandations et orientations de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC ainsi que les initiatives prises pour renforcer sa coopération avec les institutions internationales, régionales et sous régionales.

La Conférence a félicité le Gouverneur pour les résultats encourageants obtenus par la BEAC et pour l'appui apporté à la BDEAC.

Sur la question des fonds RES, la Conférence a réaffirmé le mandat confié au Gouverneur de la BEAC pour poursuivre les négociations en cours, au nom des États membres.

S'agissant de la réforme du cadre de coopération monétaire entre la CEMAC et la France, la Conférence a désigné Son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO, Président en exercice entrant de la CEMAC, a1 l'effet de conduire à son terme la réflexion entamée, en liaison avec le Gouverneur de la BEAC et le Président de la Commission.

Pour ce qui est de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale, la Conférence a suivi la mise en œuvre des quatre (4) grands chantiers sur la gouvernance engagés dans le cadre du Plan Stratégique 2023-2027 AZOBE, ainsi que des mesures de redressement mises en œuvre par la Direction de la Banque.

La Conférence a pris acte de la présentation faite par le Président de la BDEAC et a exhorté les États membres à honorer leurs engagements vis-à-vis de celle-ci pour lui permettre de renforcer la performance de ses interventions.

AU SUJET du financement de la Communauté, la Conférence a suivi la présentation faite par le Président de la Commission. Elle a réaffirmé son attachement au dispositif légal en vigueur, à savoir la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI) et a exhorté les États membres à appliquer intégralement le mécanisme de liquidation et de recouvrement déjà approuvé par les instances décisionnelles de la Communauté.

ABORDANT les questions de santé publique, la Conférence a adopté la mesure portant institutionnalisation de la réunion annuelle des Ministres de la Santé, qui vise à renforcer la coordination des politiques de santé publique au sein de la Communauté.

EXAMINANT le point sur l'élection des Députés Communautaires au suffrage universel indirect, la Conférence a suivi la présentation faite par le Président de la Commission et l'a instruit de lui présenter des scénarios précis de mise en œuvre.

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES, la Conférence a procédé aux renouvellements de mandats et nominations des personnalités dans les Institutions communautaires, ainsi qu'il suit :

1. A la Cour de Justice Communautaire :

- Monsieur KAMTCHUING, de nationalité camerounaise ;
- Monsieur Désiré MOUISSI DIVOUNDZA, de nationalité gabonaise ;
- Monsieur Justo ASUMU MOKUY de nationalité équato-guinéenne.

2. A la Cour des Comptes Communautaire :

- Madame Clémentine FANGA MBOUROUNDA NAPALA, de nationalité centrafricaine ;
- Monsieur Édouard TATY MAKAYA, de nationalité congolaise ;
- Monsieur Joseph ANGO MBA, de nationalité gabonaise ;
- Madame Rosario MBASOGO KUNG NGUIDANG, de nationalité équato-guinéenne ;
- Monsieur HASSAN MAHAMAT IDRISS, de nationalité tchadienne.

3. **A la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) :** Directeur Général de l'Exploitation, Monsieur Denis LENDJONDJO, de nationalité gabonaise.

4. **A l'Assurance Automobile Responsabilité Civile (Carte Rose RC-CEMAC) :** Secrétaire Permanent, Monsieur Pablo OLO NSUGA, de nationalité équato-guinéenne.

Au terme de leurs travaux, les Chefs d'État ont exprimé leurs remerciements à leur Homologue et Frère, le Professeur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine et Président en Exercice sortant de la CEMAC, au Gouvernement et au peuple centrafricains, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse qui leur ont été réservés tout au long de leur séjour à Bangui, ainsi que leur haute appréciation de l'excellente organisation de cette 16ème Session Ordinaire de leur Conférence.

Les Chefs d'État ont également adressé leurs vives félicitations à Son Excellence le Professeur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine et Président en exercice sortant de la CEMAC, pour le succès de sa mandature. Ils ont souhaité pleine réussite à Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo, Président en exercice entrant de la CEMAC, à qui la Conférence assure son entière disponibilité.

La cérémonie de clôture a été marquée par la lecture du Communiqué Final, le discours de clôture du Président sortant, le passage de témoin au Président entrant et l'exécution de l'hymne de la CEMAC.

La 17ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC se tiendra à Brazzaville, République du Congo.

Les travaux de la 16ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale. /-

Fait à Bangui, le 10 septembre 2025
Pour la Conférence des Chefs d'État,
Le Président en Exercice

Pr Faustin-Archange TOUADERA